

3

INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS

Cette section aborde les équipements et les infrastructures à mettre en place pour les besoins du transport actif en été comme en hiver, ainsi que les choix de localisation du lieu d'emploi qui faciliteront les déplacements durables. Dans le contexte sanitaire actuel, les bienfaits de la mobilité active sur la santé physique et mentale ne sont plus à prouver et permettent de répondre aux recommandations en termes de distanciation physique. De plus, si les mesures proposées dans cette section peuvent avoir une incidence directe sur les choix de mobilité du personnel, elles peuvent également être bénéfiques pour le recrutement et la rétention de nouveaux talents.



DANS CETTE SECTION :

3.1 Prioriser une localisation écoresponsable des bureaux facilitant l'accès aux transports durables

3.2 Optimiser son site et ses locaux en faveur des cyclistes et des coureur-euses

3.3 Optimiser son site et ses locaux pour favoriser le transport actif en saison hivernale

3.4 Aménager des allées piétonnes et cyclables sur son site pour favoriser les déplacements actifs

MODES DURABLES CONCERNÉS :



3.1

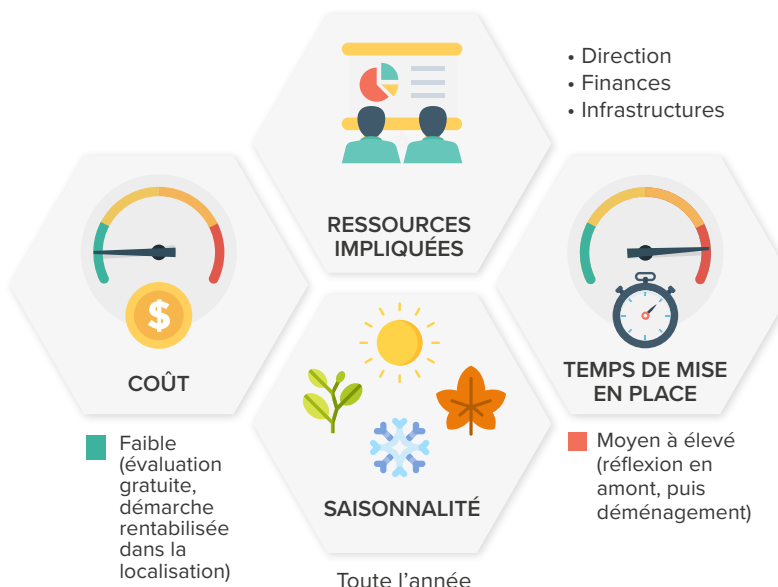
INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS

Prioriser une localisation écoresponsable facilitant l'accès aux transports durables



La localisation écoresponsable contribue à la fois à la prospérité de l'entreprise, au bien-être des employé-es, à la collectivité et à l'environnement. Elle est un excellent moyen de se distinguer pour attirer les meilleurs talents.

Source : Vivre en ville, 2020



Opter pour un emplacement écoresponsable, c'est choisir un lieu qui apporte une plus-value économique, qui représente un deuxième milieu de vie pour les employé-es, qui minimise l'empreinte écologique des déplacements liés au travail, en plus d'être un lieu bénéfique pour la santé. C'est un moyen d'être à proximité du réseau structurant de transport collectif et actif. Il est possible d'évaluer l'indice d'écoresponsabilité de vos locaux actuels ou d'un autre emplacement pour le déménagement, l'ouverture d'un bureau satellite ou la construction d'un nouveau site.



FACTEURS DE SUCCÈS

- Accès à des commerces et des services de proximité ainsi qu'aux transports durables
- Intégration des considérations environnementales et éthiques
- Utilisation du [guide de Vivre en Ville](#) pour en savoir plus sur la localisation écoresponsable
- Calcul de l'indice d'écoresponsabilité des adresses envisagées sur la plateforme [localisation-ecoresponsable.com](#)



INDICATEURS DE SUIVI

- Taux de satisfaction du personnel
- Taux de recrutement
- Temps de parcours domicile-travail
- Parts modales des employé-es
- Bilan des émissions de gaz à effet de serre

Le saviez-vous? La proximité de commerces et de services facilite les déplacements du personnel : ils ont accès à plusieurs options pour dîner ou faire leurs courses après le travail.



RECOMMANDATIONS SANITAIRES

- Limiter le nombre de personnes au bureau, privilégier des équipes stables et favoriser la distanciation sociale
- Fournir le nécessaire de désinfection des mains et des espaces

Pour toutes les recommandations pertinentes, consultez le site de l'INSPQ

Avec la participation de

Montréal

MOB

VOYAGEZ FUTURE

cgdeml

ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

01

ÉVALUER LES BESOINS ET CRITÈRES

Établir les critères de sélection habituels et les besoins spécifiques :

- Superficie des locaux
- Budget et échéancier
- Lieux de résidence et parts modales des employé-es
- Bassin d'emploi ou de recrutement
- Proximité de la clientèle et des fournisseurs



Mettre la chance de son côté :

Favoriser en amont une localisation bien desservie par les réseaux de transport collectifs et actifs, correspondant le plus souvent à des secteurs mixtes et denses, c'est dès le départ augmenter les chances de succès d'un programme de mobilité durable en entreprise.

- Se documenter sur la localisation écoresponsable
- Intégrer les principes à respecter dans la recherche
- Sensibiliser et convaincre les décideurs grâce aux arguments et aux exemples d'entreprises

- Établir ses stratégies selon le profil de son entreprise, par exemple :
 - Petite entreprise impliquée dans sa communauté
 - Entreprise en croissance rapide
 - Grande entreprise avec de nombreux emplois spécialisés

02

INTÉGRER LES CRITÈRES DANS LA RECHERCHE DE NOUVEAUX BUREAUX

03

SÉLECTIONNER DES SECTEURS FAVORABLES

- Sélectionner des secteurs qui correspondent aux critères
- Concentrer ses recherches de bureaux sur les périmètres identifiés

04

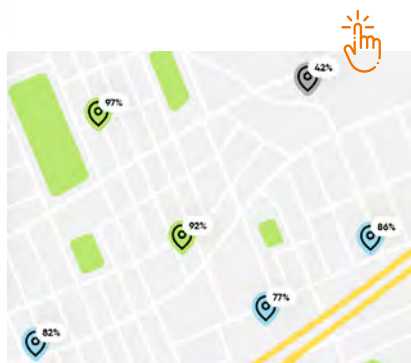
CIBLER LES EMPLACEMENTS

- Présélection de locaux dans les secteurs ciblés selon vos critères et les besoins identifiés
- Possibilité d'avoir recours à un courtier immobilier (dans ce cas, bien lui présenter les besoins de localisation écoresponsable)

05

ÉVALUER ET COMPARER

- Évaluer les sites selon les critères retenus
- Calculer et comparer les indices d'écoresponsabilité de différents locaux
- Calculer les coûts d'opportunité
- Interpréter les résultats
- Choisir un emplacement



Source: Vivre en ville

Pour aller plus loin :



Le site localisation-ecoresponsable.com de Vivre en Ville permet d'évaluer gratuitement et en toute confidentialité l'indice d'écoresponsabilité d'autant d'adresses que vous le souhaitez.



Expertise des CGD :

Les CGD métropolitains peuvent vous accompagner dans l'analyse de zones d'accessibilité en modes de transport alternatifs de votre organisation, évaluer le potentiel réel d'employé-es s'y localisant et ainsi vous aider à les inciter à se déplacer durablement!



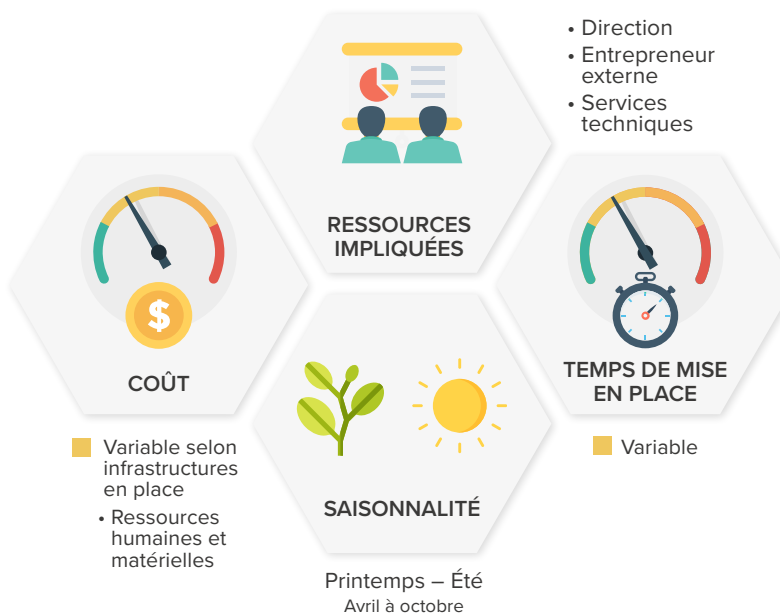
3.2

INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS

Optimiser son site et ses locaux pour les besoins des cyclistes et des coureur·euses



Encouragez les employé·es à venir travailler en vélo et faites la promotion de ses multiples avantages (énergisant, économique, écologique, etc.)!



Les cyclistes, les coureur·euses et les autres utilisateur·trices du transport actif effectuent un effort physique pour réaliser leurs déplacements. La distance, la topographie et les conditions météorologiques sont des facteurs qui augmentent l'intensité et l'effort demandé. Les infrastructures dédiées à l'hygiène du personnel et à l'entreposage de leur matériel sur le lieu d'emploi sont susceptibles de les encourager à maintenir ou à augmenter leur utilisation des modes actifs. Ces aménagements peuvent également être un facteur déterminant pour plusieurs personnes dans un transfert modal vers un mode actif.



FACTEURS DE SUCCÈS

- Information, signalisation et communication auprès des employé·es sur la localisation et le type d'infrastructures disponibles au sein de l'organisation
- Présence de voies cyclables sécuritaires et conviviales à proximité
- Information sur les voies cyclables, et connaissance des employé·es sur la pratique du vélo en ville

Le saviez-vous? À moins d'habiter à 13 km ou plus de votre destination, le vélo est une option facile et efficace! Comptez moins de 25 minutes, de porte à porte pour moins de 6 km, et entre 25 et 50 minutes pour un déplacement de 6 à 12 km



INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de supports, de casiers, de douches, et d'autres équipements installés
- Ratio d'équipements par employé·e
- Taux d'utilisation des équipements
- Connaissance des équipements et taux de satisfaction des participant·es



RECOMMANDATIONS SANITAIRES

- Pour les vélos en libre-service, nettoyer les mains avant et après l'usage
- Privilégier les rues peu achalandées lors de la patique du vélo pour permettre la distanciation physique
- Prévoir du désinfectant à main dans les installations



Pour toutes les recommandations pertinentes, consultez le site de l'INSPQ

Avec la participation de

Montréal

MOB
MOBILITÉ ALTERNATIVE

VOYAGEZ
FUTÉ

cgdeml
EST DE MONTRÉAL & LAVAL

ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

01

ÉVALUER LES INFRASTRUCTURES

Recenser les éléments suivants :

- Nombre de supports à vélo
- Type de supports à vélo
- Localisation des supports
- Protection contre les intempéries
- Sécurité et entretien
- Nombre de douches
- Disponibilité de vestiaires
- Nombre de casiers et de cabines

02

ÉVALUER LES BESOINS ET LES RESSOURCES DISPONIBLES

Au moyen d'un sondage auprès des employé-es ou d'observations :

- Déterminer si le stationnement intérieur/extérieur sera couvert et si l'accès doit être contrôlé ou libre
- Évaluer le nombre d'organisations intéressées par la mutualisation des ressources
- Les parts modales de transport actif estivales et l'intérêt

Stationnement vélo

- Considérer le ratio : 1 place / 40 employé-es
- Respecter les dégagements prescrits
- Localiser à moins de 50 mètres d'une entrée
- Choisir le bon support :
 - Possibilité de cadenasser à la fois la roue avant et le cadre
 - Matériaux durables (ex. : acier inoxydable)
 - Facilité d'entretien
 - Coût moyen entre 250 \$ et 2 500 \$

Douches et vestiaires

- Considérer le ratio : 1 douche / 40 employé-es
- S'il est impossible d'installer des douches :
 - Créer un partenariat avec une entreprise voisine pour l'accès aux douches (pensez à rédiger une entente)
 - Promouvoir une application mobile qui permet de trouver et d'utiliser des installations sanitaires

Équipements et abris

Considérer l'installation des éléments suivants :

- Un abri pour protéger les vélos des intempéries (à partir de 12 000 \$)
- Une borne de réparation pour les vélos ou un coffre à outils de base et une pompe pour l'entretien des vélos

03

CHOISIR LE(S) TYPE(S) D'INFRASTRUCTURES EN FONCTION DES BESOINS

04

ÉLABORER UN PLAN D'IMPLANTATION ET TROUVER DES FOURNISSEURS

- Établir un budget
- Obtenir les permis nécessaires à la rénovation ou à la construction
- Trouver un contracteur
- Mener des démarches auprès de la Ville ou l'arrondissement pour l'ajout de supports à vélo
- Entamer une demande de stationnement vélos auprès du gestionnaire d'immeuble (des astuces sont disponibles [ici](#))

05

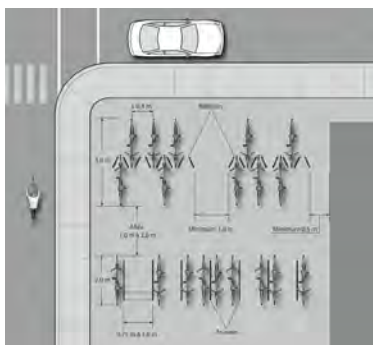
PROMOUVOIR LES NOUVELLES INSTALLATIONS

- Prévoir l'installation d'une nouvelle signalétique pour l'accès aux vestiaires, aux supports ou aux autres infrastructures
- Fournir des ressources (carte du réseau, programmes, etc.) et offrir des activités (formations, conférences, cours pratiques, etc.)
- Intégrer l'information au manuel de l'employé-e
- Effectuer une campagne de promotion et offrir des mesures incitatives

06

FAIRE LE BILAN

Faire le bilan annuel d'utilisation et d'appréciation des infrastructures afin de les améliorer au besoin



Source : Vélo Québec

Pour aller plus loin :

Certification
VÉLOSYPATHIQUE



Ressources :

Les CGD métropolitains sont mandatés par Vélo Québec pour réaliser des visites d'expertise en aménagement de stationnement vélo. Pensez à les contacter pour réaliser une démarche.



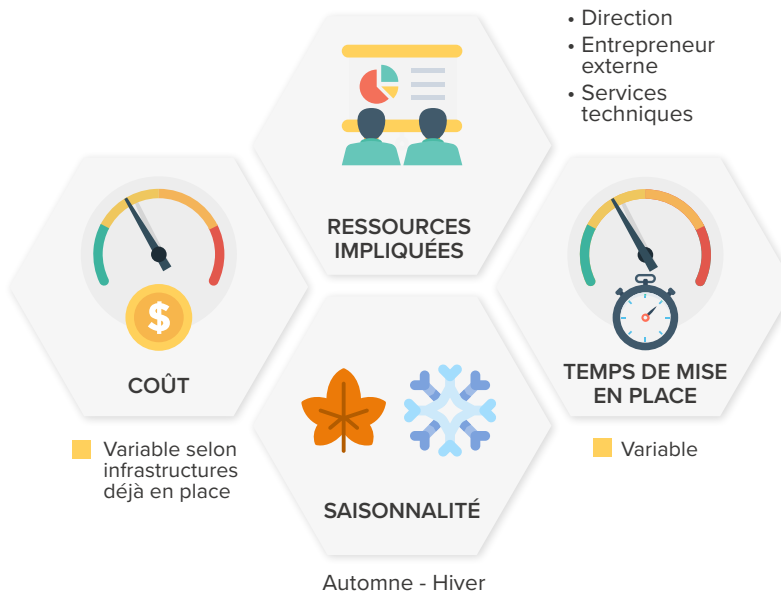
3.3

INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS

Optimiser son site et ses locaux pour favoriser le transport actif en saison hivernale



L'Action citoyenne à vélo, connue sous le nom « 2 roues, 4 saisons » est une action symbolique pour la promotion du vélo 4 saisons. Visionnez des capsules vidéo regroupant les meilleurs conseils pour débuter dans la pratique du vélo 4 saisons.



La marche, la course à pied et le vélo sont des activités à promouvoir puisqu'elles constituent un loisir et un mode de déplacement permettant de rencontrer les recommandations en matière d'activité physique quotidienne (INSPQ, 2020). En mettant en place ou en bonifiant ses infrastructures et ses équipements afin de les adapter pour la pratique du transport actif en hiver, les organisations contribuent à créer une ambiance de travail dynamique et rassembleuse qui favorise la santé physique et mentale des employé-es à l'année. Cette mesure encourage les autres modes alternatifs dont plusieurs combinent le transport actif, tel que la marche de la station de métro ou de l'arrêt d'autobus.



FACTEUR DE SUCCÈS

- Accès à un stationnement couvert, idéalement intérieur à l'abri des intempéries
- Communication auprès des employé-es sur la localisation et les infrastructures cyclistes et piétonnes adaptées à l'hiver disponibles
- Information sur les voies cyclables hivernales et connaissance des employé-es sur la pratique du vélo urbain hivernal

Le saviez-vous? L'implantation de mesures favorisant l'adoption d'un « cocktail transport », selon la saison, permettra à votre personnel de choisir graduellement le transport actif!



INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de supports, casiers, douches, pompes et bornes mécaniques vélo installés
- Ratio d'équipements par employé-e
- Part modale des cyclistes hivernaux
- Taux d'utilisation des équipements
- Satisfaction des participant-es



RECOMMANDATIONS SANITAIRES

- Nombre de personnes limité et port du couvre-visage dans le stationnement et les vestiaires
- Vélos en libre-service, nettoyage des mains avant et après usage
- Disposer des produits de désinfection aux entrées et sorties
- Privilégier les rues peu achalandées

Pour toutes les recommandations pertinentes, consultez le site de l'INSPQ

Avec la participation de

Montréal

MOBA
MOBILITÉ ALTERNATIVE

VOYAGEZ
FUTÉ

cgdeml
EST DE MONTRÉAL & LANAUDIERE

ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

01

ÉVALUER LES INFRASTRUCTURES

- Recenser les éléments suivants en plus de ceux présentés dans la [fiche 3.2](#):**
- Espace intérieur disponible
 - Protection contre les intempéries
 - Voies actives à déneiger

02

ÉVALUER LES BESOINS ET LES RESSOURCES DISPONIBLES

Au moyen d'un sondage auprès des employé-es ou d'observations :

- Déterminer si le stationnement intérieur/extérieur sera couvert et si l'accès doit être contrôlé ou libre
- Évaluer le nombre d'organisations intéressées par la mutualisation des ressources
- Les parts modales de transport actif hivernales et l'intérêt

Stationnement vélo

- Considérer le ratio : 1 place / 40 employé-es
- Respecter les dégagements prescrits
- Localiser à moins de 50 mètres d'une entrée
- Choisir le bon support :
 - Possibilité de cadenasser à la fois la roue avant et le cadre
 - Matériaux durables (ex. : acier inoxydable)
 - Facilité d'entretien
 - Coût moyen entre 250 \$ et 2 500 \$

Douches et vestiaires

- Considérer le ratio : 1 douche / 40 employé-es
- S'il est impossible d'installer des douches :
 - Créer un partenariat avec une entreprise voisine pour l'accès aux douches (pensez à rédiger une entente)
 - Promouvoir une application mobile qui permet de trouver et d'utiliser des installations sanitaires

Équipements et abris

Considérer l'installation des éléments suivants :

- Un abri pour protéger les vélos des intempéries (à partir de 12 000 \$)
- Une borne de réparation pour les vélos ou un coffre à outils de base et une pompe pour l'entretien des vélos

03

CHOISIR LE(S) TYPE(S) D'INFRASTRUCTURE EN FONCTION DES BESOINS

04

ÉLABORER UN PLAN D'IMPLANTATION ET TROUVER DES FOURNISSEURS

- Établir un budget
- Obtenir les permis nécessaires à la rénovation ou à la construction
- Trouver un contracteur
- Mener des démarches auprès de la Ville ou l'arrondissement pour le déneigement des pistes cyclables et piétonnes
- Entamer une demande de stationnement vélos auprès du gestionnaire d'immeuble (des astuces sont disponibles [ici](#))

05

PROMOUVOIR LES NOUVELLES INSTALLATIONS

- Prévoir l'installation d'une nouvelle signalétique où seront situés les vestiaires et les accès au stationnement
- Fournir des ressources au début de l'hiver (carte du réseau blanc, programme, etc.) et offrir formations, conférence, cours pratique, etc.
- Intégrer l'information au manuel de l'employé
- Lancer une campagne de promotion (Voir la campagne [Hiver à vélo de Vélo Québec](#))

Considérations hivernales importantes :

- Déneiger et déglacer les allées piétonnes et cyclables dans le périmètre de son établissement et du domaine public.
- Concevoir équipements et infrastructures pour les quatre saisons (espaces intérieurs, toit protégeant des intempéries, flotte de vélos adaptés à l'hiver, etc.)
- Promouvoir les vélos en libre-service, dès le début et jusqu'à la fin de la saison

Faire le bilan annuel d'utilisation des infrastructures et d'appréciation, afin de les améliorer au besoin.

06

FAIRE LE BILAN

Pour aller plus loin :

Une allocation périodique, une indemnité kilométrique, une indemnité stationnement, le remboursement des frais d'équipement ou d'entretien et le retour à domicile garanti sont des incitatifs financiers intéressants pour encourager vos employé-es à adopter les modes actifs!



Expertise des CGD :

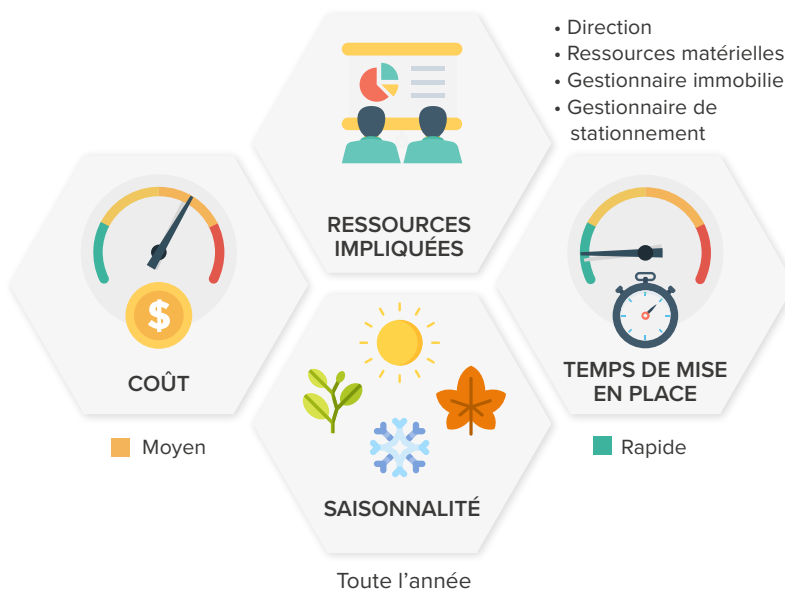
Les CGD métropolitains sont mandatés par Vélo Québec pour réaliser des visites d'expertise en aménagement de stationnement vélo. Pensez à les contacter pour réaliser une démarche ou pour vos projets complexes.



3.4

INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS

**Aménager des allées
piétonnes et cyclables sur
son site pour favoriser
les déplacements
actifs**



Les employeurs peuvent contribuer à rendre les premiers et les derniers mètres à pied et à vélo conviviaux et sécurisés pour favoriser les déplacements actifs et les liaisons avec les infrastructures de modes alternatifs. L'aménagement de signalisation et de corridors actifs sur le site ou dans le stationnement permet aux usager-ères de tous les modes d'avoir un espace dédié où circuler sur le lieu d'emploi. Selon Vélo Québec, « les mesures mises en place devront répondre aux besoins des piéton-nes et des cyclistes pour assurer l'efficacité des déplacements, par la continuité et la connectivité des aménagements et pour permettre le confort et la sécurité des piéton-nes et des cyclistes, jamais des uns aux dépens des autres. »



FACTEURS DE SUCCÈS

- Priorisation des usager-ères les plus vulnérables (limitations visuelles et fonctionnelles)
- Arrimage entre la planification de l'organisation et celle de la municipalité
- Budget pour l'aménagement et pour l'entretien
- Mise en place des mesures d'atténuation de la vitesse des automobilistes



INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de passages quotidiens
- Taux de satisfaction du personnel
- Sentiment de sécurité des piéton-nes et des cyclistes
- Variation des parts modales



RECOMMANDATIONS SANITAIRES

- Disposer de produits de désinfection aux entrées et sorties du bâtiment
- Accorder l'espace nécessaire permettant la distanciation sociale entre les usager-ères
- Encourager le port du masque sur le site de l'entreprise



Pour toutes les recommandations, consulter le site de l'INSPQ

Avec la participation de

Montréal

MOB
MOBILITÉ ALTERNATIVE

VOYAGEZ
FUTÉ

cgdeml
EST DE MONTRÉAL & LANAUDE

ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

01

IDENTIFIER LES BESOINS DES PIÉTON-NES ET DES CYCLISTES

Pour les piéton-nés

- Le niveau de service offert par le corridor piéton dépend de sa largeur :
 - 1 m permet la circulation à la file, sans croisement ni dépassement
 - 1,5 m permet la circulation côte à côte de deux personnes d'un même ménage, sans croisement ni dépassement
 - 3,2 m permet le croisement ou le dépassement en conservant une distance de deux mètres entre les personnes
- Séparation physique ponctuelle (ex: bollards, cônes, balises) ou continue (ex: bordure, barrière)

Pour les cyclistes

- Le niveau de service offert par la piste cyclable temporaire dépend de sa largeur :
 - 1,8 m permet la circulation à la file, sans croisement ni dépassement
 - 2,5 m permet la circulation côte à côte de deux personnes d'un même ménage et les dépassements sécuritaires à l'intérieur de la piste cyclable, mais avec une séparation inférieure à deux mètres
 - 3,5 m permet les dépassements sécuritaires à l'intérieur de la piste cyclable en conservant une distance de deux mètres entre les cyclistes

Source: Vélo Québec

Déterminer le parcours de l'allée piétonne, de manière à permettre la circulation sécuritaire et efficace des personnes, des vélos et des voitures :

- Identifier les zones conflictuelles ou dangereuses du site ou du stationnement afin d'y remédier
- Prévoir l'installation d'une nouvelle signalétique (temporaire ou permanente) pour guider les usager-ères ainsi qu'un marquage au sol évocateur (généralement blanc ou vert)
- S'assurer de l'harmonisation avec les installations comme les stationnements pour vélos

Considérer les lignes de désir comme nouvelles voies d'accès potentielles :

Il s'agit de sentiers tracés sous l'usage répété de piéton-nés qui pourraient être visibles sur votre site. Elles renseignent de manière générale sur les chemins empruntés naturellement par les marcheur-euses.



03

IDENTIFIER LES MODALITÉS DU CORRIDOR ACTIF

04

ÉLABORER UN PLAN D'IMPLANTATION

- Établir un budget
- Trouver un contracteur
- Évaluer les besoins complémentaires possibles :
 - Installation d'un stationnement vélo,
 - Installation d'une borne de réparation vélo
 - Aménagement de douches, de vestiaires et de casiers sur le lieu d'emploi



Penser à tous les usager-ères

Des considérations supplémentaires sont à prévoir pour accommoder les personnes ayant des limitations fonctionnelles et visuelles :

- Prévoir des abaissments de trottoir pour les personnes à mobilité réduite
- Prévoir des repères physiques et visuels pour orienter dans le corridor.

Partager les efforts :

Considérer la collaboration avec des entreprises voisines et avec l'arrondissement pour maximiser votre impact sur la mobilité sectorielle.



Évaluer et améliorer les aménagements

Revoir et ajuster en fonction de vos observations, des commentaires reçus

Ces infrastructures et équipements ne favorisent pas seulement les modes actifs, ils doivent aussi compléter des stationnements écoresponsables, la desserte en transport collectif et peuvent se mener avec l'appui des municipalités.

06

FAIRE LE BILAN

Pour aller plus loin :

Certification
VÉLOSYPATHIQUE



L'expertise des CGD métropolitains :

Les CGD métropolitains peuvent vous accompagner dans l'évaluation des besoins et des coûts, dans la mise en lien avec les différents fournisseurs ainsi qu'avec votre arrondissement.

